

CARDIN, Martine, *Archivistique : information, organisation, mémoire. L'exemple du Mouvement coopératif Desjardins, 1900-1990* (Sillery, Les Éditions du Septentrion, 1995), 454 p.

Antonio Lechasseur

Volume 50, Number 3, Winter 1997

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/305575ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/305575ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSN

0035-2357 (print)

1492-1383 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Lechasseur, A. (1997). Review of [CARDIN, Martine, *Archivistique : information, organisation, mémoire. L'exemple du Mouvement coopératif Desjardins, 1900-1990* (Sillery, Les Éditions du Septentrion, 1995), 454 p.] *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 50(3), 440–443. <https://doi.org/10.7202/305575ar>

CARDIN, Martine, *Archivistique: information, organisation, mémoire. L'exemple du Mouvement coopératif Desjardins, 1900-1990* (Sillery, Les Éditions du Septentrion, 1995), 454 p.

Martine Cardin enseigne l'archivistique au département d'histoire de l'Université Laval. Elle publie ici la thèse de doctorat qu'elle a défendue à la même université en 1992 sous un titre identique. Ambitieuse, l'auteure s'attaque tout autant à des problèmes de nature épistémologique que pratique touchant la discipline archivistique. En adoptant les thèses d'Edgar Morin sur les systèmes complexes et en creusant le concept de *mémoire organique et consignée*, son principal objectif est de «cerner les fondements conceptuels de l'archivistique» (p. 8). Ce qu'elle veut dire, c'est qu'il faut replacer l'archivistique au cœur des sciences humaines et de la culture, en *raplombant*, si l'on peut dire, sur des bases scientifiques, les différents courants de l'archivistique traditionnelle qui éloignent de plus en plus archives historiques et gestion de l'information au sein des organisations.

L'ouvrage se divise en deux parties d'inégales longueurs: la première (six chapitres) se concentre sur la discipline archivistique qu'elle entrevoit «au carrefour de la mémoire, de l'information et de l'organisation» (p. 17); la seconde (deux chapitres) est une étude de cas consacrée à la constitution d'une mémoire organique et consignée au sein du Mouvement coopératif Desjardins (MCD). D'un point de vue strictement méthodologique, il apparaît assez vite au lecteur de l'ouvrage que ces deux parties, si elles pouvaient trouver une certaine justification dans la thèse, auraient mérité deux débouchés distincts: un livre en soi pour la première et un article synthétisé pour la seconde. Martine Cardin tente de démontrer la validité des thèses qu'elle avance à l'aide du MCD qui est bien plus une exception que la règle dans l'univers organisationnel québécois. Bien qu'elle y fasse parfois allusion dans les premiers chapitres, l'information relative à l'expérience du MCD aurait dû être consignée de manière organique, à même la démonstration faite en première partie. Cela aurait eu pour effet d'appuyer plus solidement les hypothèses élaborées.

Martin Cardin a construit son livre un peu comme son objet, c'est-à-dire sur l'architecture de ce qu'elle identifie comme un polysystème complexe. Ce choix n'est pas nécessairement des plus heureux; il conduit le lecteur à un long cheminement parmi un labyrinthe de paradigmes et de concepts dont les clés essentielles — parfois d'une grande simplicité — ne lui sont remises qu'en fin de parcours. Il est parfois rassurant «de faire savant», mais ici cela a pour effet de créer une impression d'hermétisme qui joue au détriment du propos de l'auteure, d'autant que ses thèses ne manquent pas d'intérêt.

Ce livre est comme le *Nouveau Testament* de l'archivistique rédigé dans une perspective syncrétique. On tente ici de ressouder tous les morceaux de l'archivistique qui relève tantôt des sciences de l'information, tantôt des sciences de l'administration ou encore des sciences de la culture, selon la tradition à laquelle on appartient. Dans le contexte québécois, l'institution universitaire vient même exacerber ces dichotomies en proposant des programmes d'archivistique se réclamant de l'une ou l'autre de ces traditions, l'objectif étant de se distinguer dans un créneau particulier, bien à l'abri de la concurrence. À l'opposé, Martine Cardin croit que «c'est en considérant la complexité des relations physiques, biologiques et anthropo-sociologiques que l'on préciserait les directions, les finalités, le sens de l'archivistique, en somme, son identité» (p. 43). Pour ce faire, elle consacre des chapitres à l'examen de la problématique de la mémoire organique et consignée, au concept de mémoire et à son importance pour l'organisation, aux rapports entre information, organisation et mémoire, et enfin à la constitution et à la gestion de la mémoire organique et consignée comme reflet d'un système organisationnel complexe. Elle conclut l'exercice en affirmant que «les notions de fonds, d'âge et de valeur peuvent constituer un corpus théorique scientifiquement valable pour répondre au besoin de mémoire des organismes. Une gestion intégrée des archives, prenant en compte les objectifs historiques, essentiels et administratifs, mènerait à la constitution d'un fonds d'archives vivant et significatif. Elle établirait une mémoire organique et consignée qui légitime le pouvoir en offrant une représentation cohérente et continue de l'institution; qui apporte des preuves en établissant des précédents et démontrant le caractère tangible de ce pouvoir; qui permet à ce pouvoir d'exercer son droit en offrant des outils de régulation et en multipliant les capacités. [...] La mémoire organique et consignée est donc issue du travail matriciel des trois processus structurants (mémoire, organisation et information) qui s'assemblent et se combinent avec les traits fondateurs de la personnalité, de la personne et du personnage du polysystème complexe.» (p. 245-246 et 247).

Cette citation quelque peu longue résume pour l'essentiel ce que suggère ce livre. Martine Cardin est ici très convaincante, la démonstration allant presque de soi après six chapitres laborieux. Cependant, elle ne réussit pas à convaincre sur un point essentiel: celui de la finalité même de l'archivistique organisationnelle. Dans ce nouveau cadre épistémologique, l'archiviste serait d'abord au service de la destinée de l'organisation au sein de laquelle il travaille, étant là pour contribuer au mythe fondateur et, indirectement, pour

légitimer un pouvoir et protéger les assises de ce droit légitime. Si ce sont là les fondements épistémologiques de la pratique archivistique, ils s'éloignent de la rigueur scientifique — qu'elle soit vue comme objective ou subjective — dont se réclament les sciences humaines. Telle qu'articulée, cette épistémologie pose un problème d'ordre moral, voire d'éthique. L'archivistique, pas plus que l'histoire d'ailleurs, ne devrait être au service du mythe, de la légende ou de la glorification du passé. On comprend facilement que ce rôle d'agent organique que peuvent être appelés à jouer les archivistes est susceptible d'être lui-même objet d'étude scientifique utilisant les outils conceptuels que propose Martine Cardin. Nous ne pouvons toutefois concevoir que ces mêmes outils puissent, par un effet boomerang, servir à justifier les assises épistémologiques de la discipline. Nous irions jusqu'à dire que l'archivistique définie dans le cadre restreint de l'organisation empêche de voir l'importance et les fondements réels de l'archivistique sur le plan socioculturel (l'auteure dirait anthropo-social). L'approche proposée ici escamote bien vite le problème de la responsabilité à long terme de ces archives corporatives. Ne présuppose-t-on pas trop vite de la pérennité de l'organisation? Si jamais le MCD disparaissait, que ferait-on de toute cette mémoire organique et consignée? En somme, la question peut se formuler autrement: qui, en dehors du cadre organisationnel, est en mesure de déterminer la valeur patrimoniale (l'auteure dirait mémorielle) de l'ensemble? Enfin, possédons-nous l'appareillage scientifique permettant d'identifier et de mesurer cette valeur?

Avant de conclure ce compte rendu, et malgré les réserves exprimées ci-haut, il faut dire quelques mots des chapitres que l'auteure consacre au Mouvement coopératif Desjardins. Se basant bien davantage sur la méthode historique plutôt qu'archivistique, Martine Cardin impose un genre particulier à ce que les *Règles pour la description des documents d'archives* appellent l'«histoire administrative». Elle propose en une centaine de pages une véritable histoire de la constitution des archives, ou de la mémoire organique et consignée du MCD. Ce qu'elle fait ici, et qu'elle oublie d'assigner comme tâche à l'archiviste, c'est d'être le consignateur de la mémoire consignée. Ainsi, elle met en scène les diverses générations organisationnelles qui se sont succédées à la tête de Desjardins dans le but de saisir quels ont été les modes de production documentaire qui ont donné naissance au fonds d'archives institutionnel. Ce travail est unique puisque nous ne lui connaissons aucun équivalent au pays ou à l'étranger.

Voici donc un livre important pour l'archivistique québécoise contemporaine. Il ne peut et ne doit passer inaperçu, tellement il appelle aux discussions et aux échanges. Bien que nous ne soyons pas porté à partager l'ensemble des hypothèses et conclusions de Martine Cardin, force est de reconnaître que son entreprise s'inscrit directement dans cette réaffirmation de l'importance de l'archivistique comme discipline utile à l'organisation et à l'ensemble du corps social. Ce livre apporte un éclairage nouveau quant à la valeur du concept de mémoire en vue d'asseoir la discipline archivistique sur des bases scientifiques. À ce sujet, Saint Augustin n'a-t-il pas dit dans ses *Confessions* (XI, ch. 20), il y a plus de mil deux cents ans, que «le présent du

passé c'est la mémoire»? Si cela est juste, et comme a tenté de le démontrer Martine Cardin, l'archivistique trouvera un jour sa place dans le giron de ces sciences humaines dont l'objet est justement ce dialogue entre le présent et le passé. Son livre nous en aura rapprochés.

*Archives nationales du Canada*

ANTONIO LECHASSEUR